



CONFERENCE DE PRESSE

5 février 2008

LE COMMERCE DE PROXIMITE : « AU RYTHME DE MES ENVIES »

La Fédération Française des Associations de Commerçants (FFAC),
en collaboration avec l'Association des Maires de France lance
une campagne nationale de communication du 18 au 29 février 2008.

Thèmes :

Rôle des Associations (représentation, couverture du territoire, professionnalisation)
Lois encadrant le commerce (Lois Royer, Galland, Rapport Attali, ouverture du Dimanche),
Urbanisme commercial (réhabilitation des centres-villes, développement, accès, transports),

Intervenants :

François Clément (Président de la FFAC, Fédération Française des Associations de Commerçants),
Jean-Pierre Coffe,
Patrick Durrieu, Dr du développement des magasins de proximité (Groupe Carrefour),
Jean-Luc Pinson (Cefac),
Jean-Luc Robischung (Crédit Mutuel)

La Fédération Française des Associations de Commerçants (FFAC), en collaboration avec l'Association des Maires de France prépare pour le mois de février une campagne nationale de communication en prévision des nouvelles lois encadrant le commerce (rapport Attali, Lois Royer, Galland, ouverture le dimanche) et afin de promouvoir le commerce de proximité sous la forme d'une campagne d'affichage sur les supports à disposition des municipalités et chez les 60 000 commerçants adhérents.

La FFAC se veut une fédération au service des valeurs du commerce de proximité, représentative des commerçants, artisans et prestataires de services qui constituent le « club du rez-de-chaussée » de nos villes et villages. Elle a pour mission de promouvoir ces valeurs d'animation, de plaisir de vivre, de sécurité par la présence positive et la création du lien social entre les populations.

Une fédération « contre » aucune forme de commerce mais
« pour » les clients et le commerce de proximité.

Site officiel : <http://www.campagnevalorisationcommerce2008.com>

Relations presse : Annick Coste
Safran / Pick-up
01 45 77 75 57 / 06 07 10 55 95
nanoucoste@free.fr